



DÉLIBÉRATION N° 2015-13 DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ADAC 65

Présent(e)s

Parlementaires : F. Fortassin (Sénateur) ; J. Glavany (Député).

Département : P. Péraldi (Vallée de la Barousse + 1^{er} Collège) ; C. Autigeon (Val d'Adour-Rustan-Madiranais + 1^{er} Collège) ; I. Lafourcade (Vic-en-Bigorre) ; J. Abadie (Vallée de l'Arros et des Baïses) ; C. Villégas (Ossun + 1^{er} Collège) ; B. Verdier (Les Coteaux + 1^{er} Collège) ; L. Lages (Vallée de la Barousse) ; J. Guilhas (Val d'Adour-Rustan-Madiranais + 1^{er} Collège) ; G. Astuguevieille (Ossun + 1^{er} Collège) ; B. Pouban (Vic-en-Bigorre + 1^{er} Collège).

Communes : M. Cabar (représ. Agos-Vidalos) ; P. Gerwig (Anères) ; M. Devisy (Adj. Angos) ; S. Picot (Anla) ; B. Roussin (Ansost) ; A. Garoby (Antist) ; L. Castéran (Adj. Arcizac-Adour) ; P. Habatjou (Arcizac-ez-Angles) ; A. Vergé (Arcizans-Avant) ; V. Lanne (Arrayou-Lahitte) ; Ph. Carrère (Arreau) ; V. Artigalas (Arrens-Marsous) ; M. Plane (Artigues) ; P. Estrade (Aspin-Aure) ; A. Laborde (Aspin en Lavedan) ; T. Broca (Asté) ; J. Seva (Aubarède) ; S. Cabar (Ayzac-Ost) ; M. Ricaud (Azereix) ; M. Dupré (Adj. Barbazan-Dessus) ; P. Arribet (Barèges) ; M. Borde (Bareilles) ; J. Piquet (Adj. Bazordan) ; M. Corrège (Adj. Beaudéan) ; S. Mathelin (Bégole) ; G. Astuguevieille (Bénac + 1^{er} Collège) ; B. Souberbielle (Betpouey + 2^{ème} Collège) ; A.M. Bruzeaud-Soucaze (Bonfont) ; J. Ducasse (Adj. Bordes) ; G. Daydé (Boulin) ; M. Garroq (Bours) ; J.L. Anglade (Cadéac) ; G. Ménoni (Adj. Caixon) ; Ph. Lacoume (Calavante) ; J. Sempé (Camalès) ; G. Ara (Campan) ; M. Laran (Adj. Capvern) ; J.M. Dupouy (Castelbajac) ; B. Verdier (Castelnau-Magnoac + 1^{er} Collège) ; F. Loumagne (Castelnau-Riv-Basse) ; Th. Pourteau (Castéra-Lanusse) ; M. Bourgoïn (Adj. Castéra-Lou) ; M. Sutra de Marty (Adj. Cazarilh) ; P. Bouygard (Cazaux-Debat) ; D. Galaup (Cazaux-Fréchet-Aneran-Camors) ; M. Carrère (Adj. Cheust) ; E. Prottung (Cieutat) ; G. Philippon (Clarac) ; Y. Bruno (Dours) ; M. Latour (Adj. Escala) ; E. Doutriaux (Escots) ; M. Bour (Escoubès-Pouts + 2^{ème} Collège) ; H. Armanet (Estarvielle) ; S. Chalan (Adj. Estirac) ; Mme Flamme (Adj. Fréchou-Fréchet) ; T. Dumestre-Courtiade (Gaillagos) ; A. Ducasse (Galan + 2^{ème} Collège) ; J. Sévilla (Gayan) ; P. Darré (Gazost) ; J. Fourcade (Ger) ; E. Pambrun (Adj. Gerde) ; J.C. Castérot (Geu) ; A. Dubernard (Guchen) ; J. Duffau (Hères) ; S. Vaissac (Hitte) ; N. Esquiro (Horgues) ; F.J. Laffont (Ilhet + 2^{ème} Collège) ; R. Marrot (Izaourt) ; E. Ducuing (Izaux) ; L. Nicolau (Lacassagne) ; D. Carcaillon (Lagarde) ; P. Vignes (Laloubère + 2^{ème} Collège) ; M. Bégorre (Lamarque-Pontacq) ; J. Debat (Laméac) ; A. Luquet (Lanne) ; G. Marquerie (Lansac) ; C. Laffonta (Larreule) ; J. Fourcade (Laslades) ; M. Carrère (Lau-Balagnas) ; J. Cassou (Adj. Les Angles) ; C. Moréra (Lézignan) ; M. Ménoni (Liac) ; F. Poizat (Lies) ; G. Fanès (Adj. Loudenvielle) ; A. Trinc (Louit) ; C. Noguès (Luc) ; J. Garrot (Lugagnan) ; J.P. Balestat (Luquet) ; A. Laffargue (Mascaras) ; J. Nadal (Maubourguet) ; R. Dubertrand (Monfaucon) ; D. Toucouère (Mont) ; R. Carmouze (Montignac) ; H. Courtiade (Moulédous) ; D. Recurt (Nistos) ; C. Labat (Oléac-dessus) ; C.

Agence Départementale d'Accompagnement des Collectivités

Lacaze (Adj. Oroix) ; D. Gayet-Martin (Adj. Ossen) ; F. Bordenave (Ossun) ; B. Dubarry (Adj. Oueilloux) ; G. Lemasquerier (Ozon) ; C. Rodrigues (Péré) ; Ph. Castaing (Peyrouse) ; A. Bonnacarrère (Peyrun) ; B. Guinle (Adj. Poueyferré) ; R. Lesaulnier (Poumarous) ; S. Debat (Pouyastruc) ; J.L. Mascaras (Pouzac) ; F. Lerda (Pujo) ; M. Labat (Adj. Puntous) ; V. Duplan (Saint-Arroman) ; J.C. Lassarrette (Saint-Martin) ; G. Omisos (Saint-Savin) ; R. Lapeyre (Sarniguet) ; A. Bazerque (Sarrancolin) ; A. Talbot (Sarrouilles) ; J. F. Chataigne (Sassis) ; C. Berdy (Sauveterre) ; J. Pédarribes (Sère-en-Lavedan) ; C. Aragnou (Sère-Lanso) ; J. Touya (Séron) ; B. Pouban (Siarrouy + 1^{er} Collège) ; D. Lacassagne (Sinzos + 2^{ème} Collège) ; R. Ferrero (Soréac) ; J. Abadie (Tilhouse + D) ; C. Délas (Adj. Tournay) ; F. Dabezies (Tournous-Devant) ; J.P. Grasset (Trie-sur-Baïse) ; J.P. Cots (Viella) ; J.P. Prat (Viey) ; P. Tramont (Villelongue).

Communautés de Communes : J. Esquerre (ComCom de Saint-Laurent-de-Neste + 2^{ème} Collège) ; B. Verdier (ComCom du Magnoac + 1^{er} Collège) ; J. Fourcade (ComCom du Montaigu) ; R. Marrot (ComCom de la Vallée de la Barousse + 2^{ème} Collège) ; A. Laffargue (ComCom du Canton de Tournay) ; Ph. Carrère (ComCom d'Aure + 2^{ème} Collège) ; Ch. Gailhard (ComCom des Véziaux d'Aure + 2^{ème} Collège).

Organismes partenaires : V. Artigalas (Ass. des Maires HP) ; M. Danglade (CDDE) ; E. Daunes (Parc National) ; F. De Barros (CAUE) ; M. Beillot (Lycée Adriana) ; J.L. Sagnard (DDT) ; P. Haurine (DDT) ; B. Rouch (SDE) ; Ph. Bérardo (ERDF) ; C. Jausas (Centre Gestion).

Services Département des HP : C. Bayet ; S. Brisé ; C. Laffonta.

Paierie Départementale : P. Baute

ADAC 65 : D. Tulsas ; L. Michaut ; B. Dubosc ; I. Fourcade ; R. Rosato ; Ph. Péninou ; J. Falliéro ; Mickaël Latapie.

Excusé(e)s

Parlementaires : J. Dubié (Députée) ; J. Durrieu (Sénatrice).

Département : C. Robin Rodrigo (Vallée des Gaves) ; M. Beyrié (Neste-Aure-Louron) ; M. Lamon (Les Coteaux) ; A. Souquet (Bordères-sur-l'Échez) ; I. Loubradou (Moyen Adour représentée par I. Abadie CD) ; G. Isson (Séméac) ; N. Darrieutort (Haute Bigorre) ; B. Vinualès (Lourdes 2) ; J. Brune (Haute Bigorre) ; J. Buron (Bordères-sur-l'Échez) ; L. Armary (Vallée des Gaves) ; J.C. Pédeboy (Moyen Adour) ;

Communes : J.M. Abbadie (Agos-Vidalos) ; J.C. Amaré (Angos) ; M. Martin (Arné) ; A. Dulout-Gleize (Artalens-Souin) ; S. Marquerie (Astuges) ; L. Fourcade (Barbazan-Dessus) ; M. Saint-Pasteur (Barrancoueu) ; G. Clavé (Bartrès) ; J. Buron (Bazet + 1^{er} Collège) ; H. Malère (Bazus-Aure) ; S. Lacoste (Beaucens) ; T. Gonzalez (Bertren) ; J. Laporte (Bordes) ; B. Peluhet (Bun) ; J. Brun (Cadeilhan-Trachère) ; E. Vignaux (Caixon) ; G. Dastugue (Capvern) ; S. Cha (Castéra-Lou) ; J.P. Taran (Caussade-Rivière) ; A. Côme (Cazarilh) ; C. Corrège (Escala) ; E. Fourcade (Esconnets) ; M. Viau (Espèche) ; P. Vuillaume (Esquièze-Sère) ; M. L. Komeza (Estaing) ; R. Theil (Esterre) ; M. Bordier (Estirac) ; G. Lacassagne (Fréchou-Fréchet) ; F. Castet (Gaussan) ; J.C. Roudet (Gèdre) ; S. Bourdette (Germs-sur-l'Oussouet) ; E. Trey (Grust) ; V. Soubabère (Hagedet) ; J. L. Ségnéré (Horgues) ; P. Balagna (Jézeau) ; J. Verdoux (Labassère) ; R. Maisonneuve (Labatut-Rivière + 2^{ème} Collège) ; N. Salcuni (Lagrange) ; C. Bourbon (Lascazères) ; G. Vergès (Loubajac) ; N. Lacaze (Loudenvielle) ; C. Noguès (Luc) ; D. Cuvelier

(Mansan) ; A. Dupouts (Mauvezin) ; M. Fis (Monlong) ; M. Suzac (Oroix) ; M. Bonzom (Ossen) ; J.M. Duclos (Ossun-ez-Angles) ; D. Bordes (Oueilloux) ; N. Pêreira Da Cunha (Pierrefitte-Nestalas) ; J.L. Cazaubon (Poueyferré) ; D. Billot (Préchac) ; E. Duffo (Puntous) ; E. Panofre (Recurt) ; S. Santacreu (Saint-Lanne) ; J.P. Curdy (Saint-Sever-de-Rustan) ; R. Lescoute (Soues) ; C. Denagiscarde (Tournay) ; C. Menet (Vic-en-Bigorre) ; M. Beyrié (Vielle-Aure + 1^{er} Collège) ; V. Cascarré (Vielle-Louron) ; J.P. Lapeyre (Villemur).

Communautés de Communes : F. Ré (ComCom du Val d'Adour et du Madiranais) ; R. Maisonneuve (ComCom du Val d'Adour et du Madiranais) ; N. Pêreira Da Cunha (ComCom de la Vallée de Saint-Savin) ; J.C. Duzer (ComCom du Pays de Trie) ; H. Forgues (ComCom des Baronnie).

Organismes partenaires : Mme Laurent (Lycée Adriana) ; A. Colat-Parros (ADIL) ; F.X. Brunet (CCI) ; C. Denagiscarde (CCI).

Services Département des HP : S. Butruille ; Ph. Debernardi ; R. Pividal ; P. Saurel.

Secrétaire de Séance : Georges ASTUGUEVIEILLE

VU la délibération de la Commission Permanente du Conseil Général en date du 10 décembre 2010 portant création d'une Agence Départementale d'Accompagnement aux Collectivités (ADAC 65) ;

VU la délibération de l'Assemblée Constitutive de l'ADAC 65 du 27 septembre 2012 approuvant notamment les statuts de l'ADAC 65 ;

VU la délibération de l'Assemblée Départementale en date du 27 avril 2015 portant sur la désignation des membres du Collège n° 1 (Département des H-P) siégeant au sein de l'Assemblée délibérante et du Conseil d'Administration de l'ADAC 65 ;

VU la délibération de l'Assemblée Générale en date du 05 juin 2014 portant sur la désignation des membres du Collège n° 2 (Communes et Communautés de Communes) siégeant au sein de l'Assemblée délibérante et du Conseil d'Administration de l'ADAC 65 ;

VU la délibération du Conseil d'Administration en date du 05 juin 2014 portant sur la désignation des deux Vice-Présidents au sein du Collège n° 2 ;

DÉLIBÈRE

Article 1 : l'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le Rapport d'activités 2014 de l'Adac 65 ;

Article 2 : le présent acte fait l'objet des formalités suivantes :

- transmission au Représentant de l'Etat, Service du Contrôle de Légalité,
- publication au recueil des actes administratifs,
- insertion au registre des délibérations.

Le Président de l'ADAC 65



Michel PELIEU

